

**RAPPORT N° 34/2009
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Budget 2010
du Fonds culturel Riviera**

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2010

SÉANCE DU MARDI 27 OCTOBRE 2009, À 18H15, À CHARDONNE

CAVEAU DES VIGNERONS (LOGIS DE CHARDONNE)

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Chardonne, le 27 octobre 2009, afin d'étudier le budget 2010.

Présents

Blonay	Burdet	Liliane	membre
Blonay	Meier	Ursula	suppléante
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Moser	Yves	membre
Corsier	Volet	Thérèse	membre
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Montreux	Cornaro	Yves	membre
Montreux	Morisod	Georgette	membre
St-Légier-La Chiésaz	Vallet	Jean	membre
La Tour-de-Peilz	Egli	Kurt	membre
La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
Vevey	Jaggi-Héritier	Doris	membre
Vevey	Semlali	Driss	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

Excusés

Chardonne	Troxler	Josef	suppléant
Corseaux	Hunziker	Bernard	suppléant
Corsier	Braganza	Peter	suppléant
Jongny	Panchard	Sandra	suppléante
Montreux	Gudet	Nicolas	suppléant
La Tour-de-Peilz	Tobler	Anna	suppléante
Vevey	Riesen	Norma	suppléante
Veytaux	Pasche	Antoinette	suppléant

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

Mme Ursula Bucher	Conseillère municipale à Corsier et Présidente du Fonds culturel Riviera
Mme Colette Rossier	Cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera

Excusés

Mme Madeleine Burnier	Conseillère municipale à Vevey
M. Laurent Wehrli	Conseiller municipal à Montreux

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présences
 2. Budget 2010
 3. Divers
 4. Prochaine séance
-

1. LISTE DE PRÉSENCES

Voir ci-dessus.

2. BUDGET 2010

Lecture est faite des documents transmis avant la séance. La discussion est alors ouverte sur le budget 2010. Les commissaires constatent avec satisfaction que le solde comptable prévisible, qui s'élève à Fr. 59'584.-, a été mis à disposition pour les soutiens ponctuels.

En étudiant les chiffres présentés, augmentation de la population et répartition des charges, et suite aux explications de Madame Colette Rossier, la commission arrive à la conclusion que le budget présenté est un budget prudent, qui ne devrait pas occasionner de surprises.

Au sujet d'Art Forum, la manifestation prévue pour 2009 est déplacée à 2010, d'où le report de la subvention.

Un commissaire demande s'il existe une possibilité de recours en cas de refus d'octroi d'une subvention. Mesdames Bucher et Rossier répondent par la négative.

Les membres de la commission de gestion adoptent le budget 2010 à l'unanimité.

3. DIVERS

Revenant sur le solde des revenus qui n'est plus ristourné aux communes mais directement mis à disposition des soutiens ponctuels, il semble que plusieurs communes ont accepté avec satisfaction ce mode de faire.

Madame Ursula Bucher annonce que le Ballet Romand est devenu le Ballet Riviera. Il est basé aux Bosquets à Vevey, sous la direction de Madame Kim White. Il ouvre également une école à Londres : le Ballet Suisse Riviera. A l'inverse de la Compagnie Nomades qui ne fait plus de création, le Ballet Riviera produit des créations et à ce titre, il pourrait faire une demande de soutien.

Une commissaire demande si le Théâtre des Trois-Quarts est subventionné par le Fonds culturel Riviera. Il lui est répondu que la compagnie n'est pas intégrée au Fonds, mais qu'un de ses spectacles a été subventionné.

En octobre 2008, la Commission de gestion avait émis le vœu que « les décisions concernant les soutiens ponctuels soient prises à la majorité qualifiée et non à l'unanimité ». Madame Ursula Bucher dit que ce point a été abordé, mais pas définitivement tranché car il faudrait pour cela modifier la Convention et une révision de cette convention pourrait mettre en péril l'entier de l'accord passé entre les 10 communes signataires.

La Commission de gestion unanime émet cependant le vœu que cette question de la majorité lors de l'octroi de soutiens ponctuels soit soumise au Conseil administratif du Fonds culturel Riviera.

Un commissaire demande s'il ne serait pas possible de ne réunir la Commission de gestion qu'une fois par an, pour se prononcer à la fois sur les comptes et sur le budget. Madame Colette Rossier précise qu'il est techniquement difficile du point de vue des délais de regrouper les deux (voir convention et loi sur les communes).

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au **mardi 4 mai 2010, à 18h15, à Chardonne, Caveau des Vignerons (Logis de Chardonne).**

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2010 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

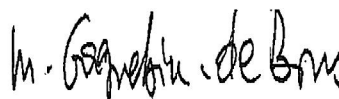
Pour la Commission :

Le Président :



Jean-David Pelot
Chardonne

La Secrétaire :



Martine Gagnebin-de-Bons
La Tour-de-Peilz

Chardonne, le 3 novembre 2009